

Intervention du Sénateur Karine CLAIREAUX

Loi EROM

Mardi 17 janvier 2017

Monsieur le Président,
Madame la Ministre,
Monsieur le rapporteur,
Mes chers collègues,

Diversité, richesse, mais aussi et surtout potentiel : voilà les qualités qui sont consubstantielles aux territoires français d'outremer.

Alors que le Monde devient un village, nos territoires d'outremer, habités comme inhabités, font de notre pays la première puissance maritime mondiale, présente dans tous les noeuds stratégiques, de l'Arctique à l'Antarctique, du Pacifique jusqu'au Canal du Mozambique.

Cependant, la géographie ne fait pas le développement. Malgré un rattrapage entamé ces dernières décennies, tous les indicateurs de développement témoignent d'écarts importants entre nos territoires et l'hexagone, entre les

outremers eux-mêmes, et entre les îles principales et les territoires doublement, voire triplement insulaires. De Saint-Pierre-et-Miquelon à Mayotte ou à Futuna, les écarts de niveaux de vie et d'espérance de vie de même que la complexité de nos problématiques, sont considérables

Alors, si nous voulons faire des outremers les porte-avions et l'avant-garde de la République dans la mondialisation, l'égalité réelle est indispensable.

Le texte que nous examinons aujourd'hui offre des perspectives prometteuses. Il reconnaît aux 2,7 millions d'ultramarins le droit à l'égalité avec leurs compatriotes métropolitains, au moyen de plans de convergence qui devront être ambitieux pour atteindre l'égalité réelle.

Cet objectif devrait dépasser les clivages politiques. Et pourtant, nous avons assisté à une tentative de « détricotage » du texte par la majorité sénatoriale. Je le déplore, d'autant

plus que les élus ultramarins, par delà les groupes, ont été unis pour défendre ce texte. C'est pourquoi, je soutiendrai de nombreux amendements de rétablissement, tels que la prise en compte des spécificités des outremer dans les travaux du Conseil d'Orientation des Retraites, ou l'intégration d'un volet consacré aux établissements hospitaliers ultramarins et aux problématiques qui leur sont propres dans la Stratégie Nationale de Santé, entre autres.

J'en profite Madame la Ministre pour vous dire mon profond regret qu'un accord n'ait pu être trouvé sur la réforme de la Sécurité Sociale à SPM, empêchant ainsi l'examen de l'ordonnance en Conseil des Ministres le 11 janvier dernier. Même si j'ai bien pris connaissance de votre amendement n° 153, que je vais évidemment voter, je ne peux que déplorer autant d'atermoiements quand je sais l'investissement qui a été le vôtre et celui de votre Cabinet pour arriver à des dispositions aussi favorables pour l'archipel.

Cela dit, mes chers collègues, je le disais à l'instant, ce texte offre des perspectives prometteuses.

Je me réjouis par exemple de l'ouverture de l'éligibilité à la 3^{ème} part du Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion pour Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

En ce qui concerne Saint-Pierre-et-Miquelon, je me réjouis de l'extension de l'affiliation à l'assurance vieillesse des parents au foyer (AVPF) des bénéficiaires de la prestation partagée de l'éducation de l'enfant ;

de la ratification de l'ordonnance n°2015-896 portant réforme du régime d'assurance vieillesse à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

de l'habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnance, toute mesure relevant du domaine de la loi pour étendre ou adapter à notre archipel la législation relative aux allocations logement ;

de la création d'une aide au fret, qui était capitale ; entre autres.

Enfin, il est primordial d'affirmer dans ce texte le principe de continuité territoriale : que les ultramarins ne soient pas pénalisés par les difficultés d'accès à ou depuis la métropole, et qu'ils ne soient pas soumis au bon vouloir d'une puissance étrangère (*AVE*).

Nos amis danois et néerlandais y parviennent sans difficulté pour TOUS leurs outre-mers, alors pourquoi pas nous ?

Je vous remercie donc, Madame le Ministre, de nous donner l'opportunité de travailler sur l'égalité des territoires et des citoyens ultramarins devant la République.

Nous vivons en périphérie de l'hexagone, mais grâce à cette dynamique de débat et de prise de conscience que vos prédécesseurs et vous avez enclenchée, nous finirons par arriver, enfin au cœur de la République, à être réellement égaux.

Je vous remercie.